

INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLES rentrée 2023

→ Enfants nés en 2020

Pour toute inscription dans les écoles de Sayat-Arnat 2 étapes :

1) A la mairie - de décembre à mai:

Prendre contact avec la mairie de Sayat et se présenter avec :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille
- Document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (photocopie du carnet de vaccination)
- Fiche d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie

Vous recevrez en juin un document attestant de l'inscription et vous indiquant le lieu de scolarisation (Ecole de Sayat ou Ecole d'Arnat).

2) A l'école - en juin : (sous réserve des conditions sanitaires)

Une présentation des locaux, du fonctionnement des temps scolaires et périscolaires à destination des parents et enfants sera organisée courant juin 2023 (dates à déterminer)

Ce jour-là, se munir de :

- la lettre délivrée par la mairie justifiant de l'inscription.
- Le livret de famille
- Document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication (photocopie du carnet de vaccination)

Infos pratiques :

Mairie : 04.73.62.81.23

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Ecoles : horaires d'ouverture :

Sayat : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 14h00 à 16h30

Arnat: Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h40 à 12h10 puis de 14h10 à 16h40

Service enfance et jeunesse : 04.73.62.87.06

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 14h00 à 17h30, mercredi 8h30 à 12h00.

Ecole maternelle de Sayat

Rue Gustave Fougère

63530 Sayat

04.73.62.80.59

Directrice : Mme Jaunet

Ecole d'Arnat

4 Rue des écoles – Arnat

63530 Sayat

04.73.62.80.60

Directrice : Mme Juillard